

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 51 (1915)

**Heft:** 21

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

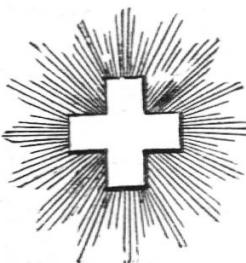
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LI<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 21



LAUSANNE

22 Mai 1915

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

---

**SOMMAIRE:** *Deux manifestes. — L'instituteur et la guerre. — Cours de gymnastique. — Chronique scolaire: Vaud. Allemagne. — PARTIE PRATIQUE: Leçons de choses. — Rédaction. — Orthographe. — Grammaire. — Géographie. — Agriculture.*

---

## DEUX MANIFESTES

*Les instituteurs allemands ayant adressé aux associations d'instituteurs étrangers la protestation ci-dessous, la Commission permanente française de la Fédération des Amicales leur a répondu par un manifeste que nous reproduirons également à titre de comparaison, laissant à nos lecteurs le soin de tirer de ces deux documents les conclusions qu'ils comportent.* (Réd.)

### Manifeste allemand.

L'Association des instituteurs allemands, avec ses 130 000 membres, et l'Union des instituteurs catholiques de l'Empire allemand, avec ses 25 000 membres, représentants autorisés des instituteurs allemands, protestent contre les récits, publiés par la presse des pays ennemis, de prétendues atrocités et cruautés dont les soldats allemands se seraient rendus coupables en pays ennemi. Nous, maîtres d'école allemands, nous nous sentons appelés à éléver cette protestation, parce que l'armée nationale de l'Allemagne a passé, dans sa presque totalité, par l'école publique allemande, y a été instruite par des instituteurs allemands et a été élevée par eux, non seulement dans l'esprit national, mais dans l'esprit de l'humanité.

Un regard jeté sur l'instruction populaire de l'Allemagne et son fondement le plus solide, l'école primaire allemande, devrait convaincre d'avance tous les esprits impartiaux que ces récits d'atrocités contraire à toute morale et à toute humanité font partie de ces

abominables calomnies dont, durant cette guerre, on a accablé le peuple allemand. Chez aucun de nos adversaires l'instruction du peuple n'est aussi complètement organisée qu'elle l'est en Allemagne; ni en Angleterre, ni en France, ni en Belgique, ni en Russie, l'obligation scolaire n'est aussi strictement appliquée; nulle part l'influence de l'éducation sur les jeunes gens entre leur sortie de l'école et leur entrée dans l'armée, n'est aussi profonde; nulle part la préparation des maîtres à leur tâche n'est aussi étendue et aussi solide; nulle part l'œuvre de l'éducation populaire réalisée spontanément ne pénètre aussi loin dans les couches populaires les plus profondes. Tous les Etats civilisés du monde, nos ennemis y inclus, l'ont reconnu, en envoyant depuis des dizaines d'années leurs pédagogues étudier en Allemagne l'organisation de l'école primaire et l'œuvre de l'éducation populaire allemande, ainsi que par de nombreuses publications et surtout par l'application qu'ils ont faite de ce qu'ils avaient appris en Allemagne, à l'organisation scolaire de leurs pays. C'est un étranger qui a créé cette formule: l'Allemagne est le pays des écoles et des casernes.

Une armée nationale sortie de ces institutions scolaires et éducatives est incapable des actes barbares qu'on lui impute et ne saurait être inférieure en humanité aux soldats d'Etats qui, en fait d'instruction populaire, ont été les disciples de l'Allemagne. L'influence exercée par une culture populaire si étendue, jointe au sentiment religieux entretenu dans les écoles allemandes, rend le soldat allemand incapable de commettre des atrocités contre les hommes inoffensifs, de se montrer inutilement cruel envers ses ennemis, d'envoyer des balles sur les Croix-Rouge, de mutiler des blessés et d'incendier les ambulances. Aussi le gouvernement allemand a-t-il pu se dispenser de cette proclamation que le gouvernement français a jugé nécessaire d'adresser à ses soldats pour leur rappeler que même l'ennemi devait être traité humainement.

Cette protestation ne convaincra pas les ennemis de notre peuple et ne pourra empêcher de nouveaux mensonges au sujet de prétenues atrocités des soldats allemands. En effet, ce mensonge est, lui aussi, une arme que nos adversaires emploient à défaut d'armes meilleures. Mais c'est à nos collègues des pays non allemands

que nous nous adressons, eux dont la mission est la nôtre et à qui ne saurait échapper l'intime relation entre l'instruction populaire et la conduite humaine de la guerre, eux qui connaissent nos écoles, soit pour les avoir visitées, soit d'après des livres, eux seront convaincus que les affirmations de nos ennemis au sujet de la conduite barbare de la guerre par les soldats allemands sont incompatibles avec l'état florissant des institutions scolaires allemandes et avec le degré d'éducation du peuple allemand, que ce sont par conséquent d'infâmes mensonges.

*Pour le Comité directeur de l'Association des instituteurs allemands : RÖHL.*

*Pour le Comité directeur de l'Union des instituteurs catholiques de l'Empire : KAMP.*

*Ce manifeste, traduit en quatre langues, a été adressé aux Associations d'instituteurs des pays neutres et ennemis.*

---

### L'INSTITUTEUR A LA GUERRE

*Lettre d'un instituteur français.*

*L'Éducateur*, il y a quelque quinze ans, m'a rendu un service dont je lui suis très reconnaissant : il m'a mis en rapport avec un instituteur français du Département de la Marne avec lequel j'ai échangé, dès lors, de nombreuses lettres : nous nous sommes communiqué nos expériences et nos méthodes de travail ; nous avons appris à nous mieux connaître et à nous apprécier davantage. Les lettres de mon collègue m'ont toujours intéressé et souvent elles ont été pour moi un stimulant et un réconfort.

Je n'ai jamais vu mon correspondant d'outre-Jura, mais je le connais bien cependant. Je sais qu'il a passé presque toute sa carrière déjà longue dans le même village, je sais qu'il y rend de grands services et qu'il en a été la Providence pendant les trois semaines de l'occupation allemande.

Depuis quelques années, nos missives se firent plus rares ; mais, après la déclaration de guerre, j'ai tenu à témoigner ma sympathie à ce maître français, saluant en lui le représentant de tous ces vaillants qui luttent dans les plaines de la Flandre et sur

les collines de la Meuse et de l'Alsace. C'est avec un profond respect que je m'incline tout bas devant la tombe de ces centaines d'instituteurs primaires, héros tombés au champ d'honneur en défendant leur patrie.

J'ai reçu il y a quelques jours, la belle lettre suivante. J'ai pensé intéresser les lecteurs de notre organe en la communiquant à notre rédacteur en chef. Elle n'était pas destinée à l'impression mais les pensées jetées au courant de la plume sont d'autant plus sincères et elles nous montrent la haute valeur morale des éducateurs qui ont formé ceux qui se battent aujourd'hui avec tant de courage et d'abnégation.

E. Sy.

X..., le 23 mars, 1915.

Cher collègue,

J'ai reçu avec le plus grand plaisir vos diverses publications et leur lecture a été pour nous bien réconfortante car elle nous a permis de voir combien nous comptions de sympathies dans votre cher pays et qu'enfin on s'y rendait compte que par cette guerre l'Allemagne voulait imposer au monde sa domination.

Nous ne luttons pas que pour nous défendre nous-mêmes, mais aussi pour l'indépendance de tous les peuples. Et si nous ne leur demandons pas d'entrer avec nous dans la lice, nous espérons qu'ils rechercheront où est la Justice et nous attendons d'eux tout au moins des encouragements et des marques de sympathie : ce n'est pas la Suisse qui nous les ménage et nous savons depuis longtemps combien son amitié pour nous est profonde.

Voilà bientôt 7 mois que cette guerre se poursuit et nous voyons que la fin n'en est pas encore proche. Cependant, tous nous sommes aussi courageux qu'au début, car tous nous avons conservé nos espérances et nous avons foi dans le succès final. Quand j'écris que nous avons conservé nos espoirs, ce n'est pas assez dire, car après la victoire de la Marne, nous avons senti que nos rêves de réhabilitation n'étaient pas chimériques et que nous étions capables de tenir tête à l'envahisseur.

1870 est passé ! et l'on ne pourra plus répéter que le Maître d'école allemand a vaincu la France. Nous ne dirons pas nous, que c'est l'instituteur français qui a vaincu l'Allemagne. Non, mais nous penserons que l'Ecole française, cette école qu'on a tant calomniée, cette laïque, a su éléver des hommes capables de tous les sacrifices. Nous ne médirons pas des autres et nous sommes prêts à reconnaître qu'eux aussi ont fait leur devoir. Mais alors, nous placerons toutes les écoles sur le même rang et nulle ne devra être regardée comme inférieure ; il ne devra plus y avoir entre elles qu'une seule émulation : celle de faire mieux encore et d'élever les hommes de demain vers un idéal plus élevé, plus sublime.

Et ne croyez pas que la guerre a porté préjudice à nos études. Bien loin de là.

Jamais nous n'avions étudié si profondément la géographie de notre pays et celle de l'Europe. Nous connaissons les côtes et coteaux qui forment la ligne de front, nous savons les cours d'eaux qui la traversent ou la longent, les villes qui en sont proches.

Nous avons étudié les pays alliés ou ennemis, leurs productions, leurs ressources, les mœurs des habitants ; nous avons été à même d'étudier certaines mœurs de visu, mais l'étalage des soi-disant vertus allemandes a effacé dans la mémoire de nos enfants la trace des leçons qui leur avaient été faites.

En histoire, que de rapprochements avec les temps passés ! Charles V, Louis XIV, la Révolution, Napoléon. Nous recherchons les causes de ces guerres et nous constatons les torts d'autrefois. Mais quelles différences entre cette guerre et celle de notre immortelle Révolution ! Nous avons fait naître derrière nos armées une moisson de peuples qui sauront, avec notre aide encore, devenir indépendants. Tandis qu'aujourd'hui quel est le but poursuivi par Wilhelm ?

Nous le rapprochons des projets de Napoléon Ier, mais nous n'y voyons ni le génie du Maître ni la capacité des chefs. Alors que sera le résultat ? Nous souffrons encore des erreurs de l'Empire, que supportera la pauvre Allemagne qui a déchaîné contre elle tant d'ennemis ! Son malheureux peuple reconnaîtra trop tard qu'on eût pu facilement la conduire vers de meilleures destinées.

Après le passage de toutes ces troupes (2 fois les Français et 2 fois les Allemands) croyez-vous que nos élèves n'aient pas porté de jugement sur la conduite de tous ces hommes ? Aussi comme la Morale est comprise et appréciée !

Nos enfants savent ce que sont l'honnêteté et la probité, qu'on doit respecter la liberté et la propriété d'autrui, ce que c'est que la parole donnée et l'honneur qu'il y a à la remplir, etc., que d'exemples à leur rappeler ou plutôt que de faits n'ont-ils pas à raconter, car ils se sont trouvés mêlés à ce grand drame et certainement ils en tireront des leçons qui les mûriront et les rendront meilleurs ; le souvenir de tout le mal qu'ils ont vu s'accomplir les détournera à jamais des bas instincts dont ont fait preuve nos ennemis.

Mais songeons un peu à nous-mêmes.

Vous êtes bien aimable de vous intéresser à notre situation matérielle. Nous vivons comme d'habitude et ne sommes privés de rien. Nous pouvons voyager, faire venir nos marchandises par chemin de fer, comme d'habitude ; ce n'est pas à croire que nous sommes en guerre et si près du front.

Et, fait surprenant, nous sommes tous en bonne santé ; l'inquiétude de la situation n'a influencé en rien notre organisme et dans notre village de 800 âmes, il n'y a presque pas de malades et les récents décès n'ont frappé que des vieillards de plus de 80 ans.

Agréez, cher collègue, etc.

B., instituteur.

#### COURS DE GYMNASTIQUE

**Cours de maîtres de gymnastique pour garçons en 1915.** — Par ordre du Département militaire fédéral, la Société suisse des maîtres de gymnastique organise les cours suivants :

I. Un cours de 15 jours, à *Frauenfeld*, du 12 au 24 juillet (exercices du 1<sup>er</sup> et

2<sup>me</sup> degrés pour l'âge de 7 à 12 ans). Directeurs : K. Fricker, maître de gymnastique à Aarau, et A. Frei, maître de gymnastique à Bâle.

II. Un cours de 15 jours, à *Bienna*, du 19 au 31 juillet (exercices du 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> degrés pour l'âge de 7 à 12 ans). Directeurs : G. Bubloz, maître de gymnastique à La Chaux-de-Fonds, et Ch. Bornand, maître de gymnastique à Genève.

Sur la base du « Règlement pour les cours de gymnastique » promulgué le 16 mai 1911 par le Département militaire suisse, seront admis sans autre formalité les instituteurs et les institutrices. Pourront se faire inscrire également d'autres personnes. Celles-ci devront alors établir qu'elles ont la perspective de devenir plus tard maîtres ou maîtresses de gymnastique et fournir des indications sur leur préparation antérieure et leurs aptitudes. A cet effet, il leur sera remis un questionnaire à remplir.

Le maximum des participants est de 32 par cours. Les participants doivent suivre le cours au complet. Les inscriptions pour une durée moindre ne seront pas prises en considération. Le programme d'enseignement est basé sur le Manuel fédéral de gymnastique.

Pour faciliter la participation à ces cours, le Département militaire fédéral accordera aux participants une subvention de 3 francs par jour ; ils ont droit, en outre, à une indemnité de déplacement, par le plus court chemin, représentant le prix de leur billet de 3<sup>me</sup> classe, pour les parcours par chemin de fer, et de 2<sup>me</sup> classe sur les bateaux à vapeur. En outre, s'ils ne demeurent pas dans les localités où les cours se donnent, ou dans la banlieue, ils recevront une subvention de 2 francs par nuit.

Nous ne manquerons pas de prier les Départements de l'Instruction publique des cantons d'accorder des subventions à leurs ressortissants ; *toutefois les demandes de subsides devront être adressées directement par les intéressés aux autorités cantonales dont ils dépendent.*

**Cours de maîtres de gymnastique pour jeunes filles.** — En outre, la Société suisse des maîtres de gymnastique organisera, pour la formation de maîtres et de maîtresses pour l'enseignement de la gymnastique aux jeunes filles, avec l'appui de la Confédération, les deux cours suivants :

I. Un cours de 15 jours à *Lausanne*, du 19 au 31 juillet, pour le *degré inférieur*. Directeurs : E. Hartmann, maître de gymnastique, Lausanne, et L. Guinand, maître de gymnastique, Locarno.

II. Un cours de trois semaines à *Zofingue*, du 19 juillet au 7 août, pour les *degrés inférieur et supérieur*. Directeurs : J. Bosshart, maître de gymnastique, Zurich, et J. Schaufelberger, maître de gymnastique, Zurich.

Le cours du degré inférieur fournira des exemples d'exercices du domaine de l'enseignement préparatoire ainsi que le sujet ou la matière de la gymnastique pour jeunes filles de 10 à 12 ans ; le cours du degré supérieur concerne les exercices des 13<sup>me</sup>, 14<sup>me</sup> et 15<sup>me</sup> années ; il est destiné aux participants des cours précédents :

a) Sur la base de l'ordonnance des cours normaux de gymnastique de filles, élaboré en 1914, seront admis en premier lieu les instituteurs et les institutrices.

b) Les autres candidats devront fournir la preuve qu'ils ont la perspective d'en-

trer dans l'enseignement comme maîtres ou maîtresses de gymnastique, et justifier de leur préparation antérieure et de connaissances générales suffisantes ; à cet effet il leur sera envoyé un questionnaire à remplir.

Il n'est reçu d'inscriptions que pour un cours complet. Le maximum des participants est de 32. Dans le cas où les inscriptions seraient en nombre supérieur, le comité de direction de la Société des maîtres de gymnastique procédera aux admissions conformément au chiffre 6 de l'ordonnance sur les cours.

Ces cours sont gratuits ; le logement et la pension sont aux frais des participants. La subvention de la Confédération nous permet d'accorder aux participants une indemnité de fr. 2.50 par jour. Comme pour les cours de gymnastique pour garçons, nous ne manquerons pas de prier les Départements cantonaux de l'Instruction publique d'accorder des subventions à ceux de leurs ressortissants qui leur en feront directement la demande.

Les maîtres et maîtresses, ainsi que les autres personnes désireuses de participer aux cours, et qui remplissent les conditions indiquées sous a) et b), sont priés de faire parvenir directement leur demande d'inscription au président de notre société, M. Aug. Frei, Bâle. Les demandes pour les cours doivent être adressées jusqu'au 10 juin au plus tard.

Les avis d'admission définitive, de même que tous les renseignements nécessaires, seront donnés aux candidats inscrits, après la clôture du délai d'inscriptions, par les directeurs des cours. Sur demande, la direction s'occupera volontiers de procurer aux participants des chambres et pensions bon marché.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

**VAUD.** — † **Louis Beausire.** — La mort frappe à coups redoublés au Département de l'Instruction publique. Après Victor Ramel, Henri Mégroz, subitement enlevé à sa famille et à ses fonctions, c'est Louis Beausire, chef de service de l'enseignement primaire, qui disparaît tout à coup, en plein travail.

Louis Beausire a été pendant cinquante ans environ un serviteur fidèle de l'école vaudoise. Né en 1844, à Ependes, il fréquenta d'abord les écoles de ce village, puis il suivit les classes du collège d'Yverdon. A 16 ans, il fut désigné pour remplacer le régent de l'Abergement, puis il se rendit en Transylvanie comme précepteur. Rentré au pays, après cinq ans d'absence, il fréquenta pendant un an l'Ecole normale et obtint son brevet. Il fut successivement instituteur à Vers-l'Eglise, puis à Mont-la-Ville et enfin à Lausanne. En 1886, il fut appelé à remplir le poste d'adjoint au Département de l'Instruction publique, puis, en 1896, il fut nommé chef de service.

M. Beausire a rendu de grands services à l'école vaudoise qu'il connaissait très bien. Nombreux sont les projets de loi auxquels il a collaboré, apportant dans les discussions un vrai bon sens et un désir ardent d'obtenir des solutions claires et pratiques.

M. Beausire avait beaucoup d'expérience. C'était un homme calme et pénétré, serviable et conciliant, un fonctionnaire très conscientieux dont le départ subit causera, soit à Lausanne, soit dans le canton, d'unanimes regrets.

Les obsèques de M. Beausire ont eu lieu le samedi 15 mai. Au cimetière, M. le conseiller d'Etat Chuard, chef du Département de l'Instruction publique, a dit la grande perte faite par l'administration cantonale, et M. E. Visinand, président de la Société pédagogique vaudoise, a parlé au nom de cette association.

L'*Educateur*, dont M. Beausire a été le dévoué gérant pendant la période de 1887 à 1890, présente à la famille du défunt l'expression de sa vive et sincère sympathie.

\*\*\*

Le Comité de la S. P. V. nous adresse les lignes suivantes :

« Le mercredi 11 mai, MM. les collaborateurs du *Jeune Citoyen* avaient leur réunion annuelle à Chexbres, dans le but probable de préparer la livraison prochaine. M. Louis Beausire, le vénéré chef de service du Département de l'Instruction publique, s'était joint à ses collègues, heureux de cette diversion. Le soir venu, la petite cohorte se trouvait à Vevey, réunie autour de la table d'un restaurant, et tout semblait faire présager une agréable fin de journée. M. Beausire levait le bras pour fixer sa serviette lorsqu'il s'affissa soudain... il était mort, terrassé par la rupture d'un anévrisme.

Cette fin soudaine a plongé dans le deuil, non seulement sa chère famille et le Département, mais le corps enseignant dans son ensemble. Ce que fut le vénérable fonctionnaire, les journaux quotidiens l'ont dit avec unanimité significative; à nous, qui déplorons toujours plus la perte que nous avons faite, de rappeler l'inaltérable dévouement de Louis Beausire à la cause de ses anciens collègues. Si un très grand nombre d'instituteurs vaudois ont tenu de rendre les derniers devoirs au Chef de service de l'enseignement primaire, c'est que tous avaient le sentiment d'avoir perdu en lui un ami très sincère et très sûr. Les services qu'il a rendus au corps enseignant, et tout particulièrement à la Société pédagogique, ne sauraient se compter. Il faut avoir eu à discuter avec lui de la situation critique d'un collègue, pour apprécier, dans toute leur étendue, la bienveillance et la charité qui étaient le fond de son âme. Si, au premier abord, il paraissait éprouver l'innocent plaisir de vous mettre au pied du mur, on ne tardait pas à découvrir, sous ces dehors apparents, un très grand désir d'aider le faible et de tendre la perche à un malheureux naufragé. Samedi, en accompagnant notre vénéré supérieur à sa dernière demeure, nous songions à notre dernière entrevue avec lui. Comme nous nous étions excusés de l'importuner à nouveau, il nous avait répondu avec son fin sourire: « Je suis là pour être ennuyé. » Par quoi il voulait dire: « Je serai toujours là pour ceux qui ont besoin de moi. » ... Est-il donc vrai que nous ne le verrons plus ?

Honneur à celui qui a su consacrer au bien de tous les dons qu'il avait si libéralement reçus ! Nous n'avons pas à prendre congé de lui: il vit encore dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu, et c'est ici la suprême consolation que nous voulons laisser à sa famille éplorée. »

E. V.

ALLEMAGNE. — Quarante mille instituteurs sont sous les drapeaux; trois mille sont tombés à l'ennemi. Ceux qui ne servent pas dans l'armée, ont organisé une souscription et recueilli trois millions et demi de marks à verser aux divers fonds de guerre.

## PARTIE PRATIQUE

### LEÇONS DE CHOSES

#### **La prairie.**

VOCABULAIRE : Les mots en italique.

La *prairie* est une étendue de terre située autour des villes et des villages. Elle est recouverte d'*herbe* verte. On fauche cette herbe plusieurs fois par année pour nourrir les animaux domestiques.

Au *printemps*, la prairie est ornée de *fleurs*. On peut y cueillir des bouquets de *pâquerettes*, d'*anémones*, de *primevères* et de *violettes*. En *été*, on y voit les *faneurs* faire la *fenaison*, puis la *récolte* du *regain*. Durant l'*automne*, les *troupeaux* de vaches et de moutons broutent l'*herbe* des *pâturages*. Mais, en *hiver*, la prairie redevient déserte ; un blanc manteau de *neige* la recouvre tout entière.

DICTÉE : La prairie est une étendue de terre recouverte d'*herbe* verte. L'*herbe* de la prairie nourrit les animaux de la ferme. Au printemps, on peut cueillir de jolis bouquets de fleurs dans la prairie ; il y a des primevères, des anémones, des pâquerettes et des violettes. En été et en automne, la prairie est animée. En hiver, elle est déserte et triste.

#### **La fenaison.**

La *fenaison* est la *récolte* du *foin*. Elle se fait en juin et en juillet. Le *paysan* fauche l'*herbe* de la *prairie* avec la *faux* ou la *faucheuse*. On tourne et on retourne cette *herbe*, on l'*entasse* et on la *détasse* jusqu'à ce qu'elle soit bien sèche. Quand le *foin* est sec, on le charge sur de grands *chars* et on le rentre à la ferme. Conservé dans le *fenil*, ce *foin* servira de *nourriture* aux animaux domestiques durant l'*hiver*. Quand le temps est beau et le soleil bien chaud, la *fenaison* est un travail agréable. Mais si la pluie tombe souvent, la *fenaison* devient très pénible.

DICTÉE : La *fenaison* est la *récolte* du *foin*. Elle se fait en juin et en juillet. Le *paysan* fauche l'*herbe* de la *prairie*. Il la tourne et la retourne avec une *fourche*. Quand le *foin* est sec, on le rentre dans le *fenil* de la ferme. Avec le *foin*, on nourrit les animaux domestiques durant l'*hiver*.

#### **Le champ.**

Le *champ* est une étendue de *terre* labourée. Si la *prairie* nourrit les animaux domestiques, le *champ* fournit la *nourriture* du *laboureur* et de sa famille.

Pour cultiver son *champ*, le *paysan* y répand du *fumier* ; il laboure la *terre*, puis il sème du *blé*, de l'*avoine*, du *seigle*, de l'*orge* ; il y plante aussi des *pommes de terre*. Pour travailler son *champ*, le *fermier* a besoin de plusieurs instruments aratoires : *charreue*, *herse* et *rouleau*.

Le *champ* de l'*homme laborieux* donne des *récoltes* abondantes, mais le *champ* du *paresseux* ne produit que des *épines* et des *herbes inutiles*.

DICTÉE : Le *champ* est une étendue de *terre*. Le *paysan* répand du *fumier* sur son *champ* ; ensuite il laboure, il sème, il plante et il fait la *récolte* l'année suivante. Le *champ* de l'*homme laborieux* produit du *blé*, du *seigle*, de l'*orge* et des *pommes de terre* pour la *nourriture* de la famille. Le *champ* du *paresseux* est couvert d'*herbes inutiles*.

### La moisson.

La moisson est la récolte des céréales. On appelle céréales toutes les plantes à graines, qui peuvent nous fournir du pain : blé, seigle, orge, avoine.

La moisson se fait au mois d'août. Le chaud soleil d'été a jauni les épis. Le paysan aiguise sa faux et fauche lentement les belles tiges couleur d'or. Les moissonneuses recueillent les épis et les étendent sur le sol. Quand le blé est sec, on le met en javelles, puis on le lie en gerbes. On transporte ces gerbes à la ferme avec de grands chars. En automne, on bat le blé à la mécanique pour en faire sortir les grains. Le meunier moud le blé dans son moulin pour en extraire la farine. Le boulanger pétrit la farine avec de l'eau et cuit le pain dans son four.

Remercions Dieu qui nous donne ainsi le pain quotidien.

DICTÉE : La moisson est la récolte des céréales. Elle se fait au mois d'août. Le paysan fauche les épis et les séche au soleil. Ensuite il réunit les épis en javelles et les lie en gerbes. Le meunier moud les grains de blé dans son moulin. Le boulanger cuit le pain dans son four.

### La fourche.

La fourche est un outil du paysan. Elle se compose de deux parties qui sont : le manche et les dents. Le manche est fait de bois ; il est cylindrique et très allongé. Les dents sont de bois ou de fer.

L'enfant laborieux, armé de sa petite fourche, aide à ses parents à faire la fenaison.

DICTÉE : La fourche est un outil du paysan. Elle a un manche de bois et des dents de bois ou de fer. Le manche est cylindrique. Les dents sont pointues. On prend la fourche de bois pour faire la fenaison. La fourche de fer, appelée trident, sert à transporter de l'herbe, de la paille et du fumier.

### Le râteau.

Le râteau est un outil du paysan et du jardinier. Il est formé de deux parties, le manche et le peigne. Le manche du râteau est fait de bois ; il est très long, cylindrique et poli, afin de bien glisser dans la main du travailleur. Le peigne du râteau est armé d'une rangée de dents serrées et pointues. Le râteau du paysan a le peigne en bois ; celui du jardinier a le peigne en fer. Dans le râteau de bois, le peigne est retenu au manche par deux fils de fer solides, tandis que le manche du râteau de jardinier est enfilé dans une douille de métal placée au-dessus du peigne.

Dans la prairie, le paysan râtelie l'herbe, le foin et le regain avec le râteau de bois ; il prend un grand râteau de fer pour recueillir les épis laissés sur le champ après la moisson. Pour ratisser les allées du jardin ou les bords des chemins, le jardinier et le cantonnier se servent d'un petit râteau de fer.

DICTÉE : Le râteau est un outil du paysan, du jardinier et du cantonnier. Le râteau a un manche de bois et un peigne de fer ou de bois. Les dents du râteau sont serrées et pointues. Avec le râteau, on ramasse l'herbe de la prairie ; on ratisse aussi les sentiers du jardin et les bords des routes. C. ALLAZ-ALLAZ.

## RÉDACTION

*Degré intermédiaire.*

### **Le balai.**

SOMMAIRE : Ce que c'est. — De quoi il se compose. — A quoi il sert.

SUJET TRAITÉ : Le balai est un ustensile de ménage. On en trouve dans toutes les maisons. Il se compose d'un faisceau de brindilles de bois, de paille, de sorgho ou de crins et d'un manche. Les brindilles sont attachées avec du fil de fer ou des ficelles de couleur. Le manche est en bois léger; il est de forme cylindrique; il a quatre-vingts centimètres à un mètre de longueur. Le balai sert à nettoyer les appartements, les dépendances de la ferme et les rues. Il est très utile et nous l'employons chaque jour.

### **Un balai.**

SOMMAIRE : Description d'un balai. — Comment vous l'employez.

SUJET TRAITÉ. A la maison, il y a plusieurs balais, et aucun n'est bien beau. Le moins laid est celui dont je me sers tous les jours. Il est en sorgho, plante qui ressemble au maïs et pousse dans les pays chauds; il a deux attaches en fil de fer et trois ceintures de ficelle, deux rouges et une verte; son manche est en bois de peuplier. Chaque matin, je prends le balai et le promène soigneusement dans les diverses pièces de notre appartement. Je le fais passer sous les lits, sous les armoires et dans tous les petits coins. Parfois aussi je l'emploie pour enlever quelques toiles d'araignée. Je fais tout ce travail sans brusquerie et pourrai garder encore longtemps le même balai à mon service.

### *Degré supérieur.*

### **Ce que mon balai m'a dit.**

SOMMAIRE : Votre balai vous parle et vous donne quelques conseils. — Bonnes résolutions.

SUJET TRAITÉ : Hier matin, je balayais la maison un peu rapidement, sans passer dans tous les coins. Le balai dont je me servais si mal me fit doucement les observations que voici :

« Je crois que tu es un peu paresseuse. Prends aussi plus de précautions en me secouant, j'ai coûté de l'argent à ta mère. Ne frappe pas contre les meubles, tu les abîmes et moi aussi. Va plus doucement et ne laisse pas de petits jardins de poussière comme tu le fais. Vois là-bas, sous l'armoire, du duvet et du papier, fais-moi passer partout; ta mère sera contente de toi et te fera des compliments.»

Moi, je n'étais pas très flattée, mais comprenant qu'il avait raison, je lui répondis tout bas :

— « Mon ami balai, je te remercie de tes bons avis. Dès ce jour je vais suivre tes conseils, je te ferai passer sous tous les meubles, je remuerai les chaises; je te conduirai très doucement pour te ménager. Et quand ton pauvre corps se sera usé à mon service, je continuerai à bien travailler avec tes successeurs.» — Marie-Louise N... (12 ans).

### **Comment se conduit l'enfant bien élevé.**

SOMMAIRE : A l'école. — En sortant de l'école. — Dans un magasin. — A la rue. — Conclusion.

SUJET TRAITÉ : En arrivant en classe, Madeleine (*Roger*) dit bonjour à son institutrice (*institutrice*) ; elle (*il*) prend ensuite silencieusement sa place. Elle (*il*) écoute les leçons avec la plus grande attention, ne bavarde pas, présente des devoirs propres et bien écrits. Elle (*il*) est prévenante (*prévenant*) et polie (*poli*) avec son institutrice (*institutrice*) et ses compagnes (*camarades*). Elle (*il*) ne se montre jamais grossière (*grossier*) ni brutale (*brutal*). Quand Madeleine (*Roger*) parle à sa maîtresse (*son maître*), elle (*il*) lui dit : « Mademoiselle (*Monsieur*), voulez-vous me permettre.... » Elle (*il*) est confiante (*confiant*), mais jamais familière (*familier*). En récréation, elle (*il*) évite les jeux défendus ; elle (*il*) ne salit jamais les murs et le plancher de la classe.

En sortant de l'école, la petite fille (*le petit garçon*) fait souvent des commissions pour sa maman. Dans les magasins, elle (*il*) ne touche à rien ; elle (*il*) demande ce qu'elle (*il*) désire, remercie quand on la (*le*) sert et se retire poliment.

Dans la rue, elle (*il*) marche posément, ne chante pas, ne crie pas, n'interpelle pas les autres enfants, ne parle pas à haute voix. Elle (*il*) ne s'attarde pas aux devantures des magasins, ne regarde pas par les fenêtres des rez-de-chaussée, ne se mêle pas aux rassemblements. Mais si Madeleine (*Roger*) rencontre une personne qu'elle (*il*) connaît, elle (*il*) lui dit aimablement bonjour, elle (*il*) répond complaisamment à ceux qui lui demandent un renseignement, se montre charitable envers les malheureux et ne bouscule pas les enfants plus jeunes qu'elle (*que lui*).

Quand elle (*il*) se trouve dehors au moment du passage d'un convoi mortuaire, Madeleine (*Roger*) se tient respectueusement (*et enlève sa coiffure*) ; elle (*il*) salue aussi le drapeau du bataillon qui passe.

En résumé, Madeleine (*Roger*) est toujours polie (*poli*) dans son attitude, dans ses paroles, dans tous ses actes. Chacun se plaît à reconnaître en elle (*lui*) une (*un*) enfant bien élevée (*élevé*).

#### ORTHOGRAPHE. *Degré intermédiaire.*

##### **Un nid de bouvreuil.**

Le bouvreuil niche dans les aubépines, dans les groseilliers et dans les buissons de nos jardins ; ses œufs sont ardoisés comme la chape de son dos.

Nous nous rappelons avoir trouvé un de ces nids dans un rosier ; il ressemblait à une conque de nacre contenant quatre perles bleues. Une rose pendait au-dessus tout humide ; le bouvreuil mâle se tenait immobile sur un arbuste voisin, comme une fleur de pourpre et d'azur. — CHATEAUBRIAND.

VOCABULAIRE : il *niche*, il fait son nid ; la *niche*, enfoncement pratiqué dans un mur ; malice, espièglerie ; — *ardoisé*, de la couleur foncée de l'ardoise ; — *chape*, manteau de cérémonie ; — *conque*, coquille contournée ; — *nacre*, matière blanche et brillante qui recouvre certaines coquilles ; — *perles*, petites pierres précieuses ; ici ce sont les œufs ; — *pourpre*, rouge vif ; — *azur*, bleu.

#### *Degrés intermédiaire et supérieur. Le pinson ordinaire.*

Voyez-vous cet oiseau dont la gorge rosée brille entre les bourgeons verts prêts à s'épanouir en corolles ? C'est le pinson, — notre pinson, — fils du printemps,

hôte assidu des cerisiers, des poiriers, des pommiers et de tous les arbres à fruits qui peuplent la prairie. Il n'est point muet sur son rameau. De moment en moment, il jette une roulade qui retentit. Sa chanson n'est pas longue : mais la note en est vibrante, et il n'a pas moins de plaisir à la répéter cent fois que n'en ont les maîtres de l'art à varier leurs savantes mélodies. Dans tous les pays du monde, le pinson est le symbole de la joie : « Gai comme un pinson ! » dit le proverbe, et vraiment il est difficile de se figurer une existence plus heureuse que celle de cet oiseau brillant, quand, au souffle de la brise printanière, il chante et voltige parmi les arbres fleurissants. — E. RAMBERT.

A. REVERCHON.

*Degré supérieur.*

**La poule.**

Pattes jointes, elle saute du poulailler, dès qu'on lui ouvre la porte. C'est une poule commune, modestement parée et qui ne pond jamais d'œufs d'or. Eblouie de lumière, elle fait quelques pas, indécise, dans la cour. Elle voit d'abord le tas de cendres, où chaque matin, elle a coutume de s'ébattre. Elle s'y roule, s'y trempe, et, d'une vive agitation d'ailes, de plumes gonflées, elle secoue ses puces de la nuit. Puis elle va boire au plat creux que la dernière averse a rempli. Elle ne boit que de l'eau. Elle boit par petits coups et dresse le col, en équilibre sur le bord du plat. Ensuite elle cherche sa nourriture éparse. Les fines herbes sont à elle, et les insectes, et les graines perdues. Elle pique, elle pique, elle est infatigable. De temps en temps, elle s'arrête. Droite sous le bonnet phrygien, l'œil vif, le jabot avantageux, elle écoute de l'une et l'autre oreille, et sûre qu'il n'y a rien de neuf, elle se remet en quête. Elle lève haut ses pattes raides, comme ceux qui ont la goutte. Elle écarte les doigts et les pose avec précaution, sans bruit. On dirait qu'elle marche pieds nus. — JULES RENARD.

ELOCUTION : Que signifient les expressions *pattes jointes* ? (les deux pieds à la fois); — *une poule commune* ? (d'une espèce ordinaire); — *indécise* ? (qui ne sait quel parti prendre); — *dresse le col* ? (relève le cou); — *le bonnet phrygien* ? (bonnet rouge, symbole de la liberté; ici la crête); — *le jabot avantageux* ? (le jabot en avant; *jabot*, dilatation de l'œsophage en forme d'œuf chez les gallinacés et les pigeons); — *se mettre en quête* ? (se mettre en route pour chercher); — *la goutte* ? (maladie douloureuse des articulations).

Qui a parlé d'une poule qui pondait des œufs d'or ? Dans quel récit ? — Que signifient ces mots : *Il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or* ? — Comment est formé le mot *infatigable* ? (du préfixe négatif *in* et du mot *fatigue*).

**Les sabots.**

Les premiers sabots, les plus grands, sont fabriqués dans les larges troncs, voisins de la souche. Ceux-là chausseront les pieds robustes du travailleur qui, dès l'aube, s'en va, par la pluie et le vent, à son atelier. Aux premières heures du matin, ils retentiront sur le pavé de nos rues désertes, aux pieds des balayeurs et des paysans qui viennent au marché, et nous autres paresseux, nous les entendrons à travers un demi-sommeil. Dans les troncs moyens, sont taillés les chaussures de femmes, le sabot solide, toujours en mouvement, de la ménagère, et le sabot plus léger et plus coquet de la jeune fille. Celui-ci,

on l'entend partout battre le sol avec un bruit allègre, sonore et rapide comme la jeunesse, sur les dalles du lavoir, autour du bassin de la fontaine, et la nuit, dans le sentier pierreux qui mène au veilloir. A mesure qu'on arrive au dernier tiers du fût de hêtre, les billes se raccourcissent, on y taille les sabots du petit pâtre, qui s'en va dans les longues friches nues à la suite d'un troupeau de vaches. On y façonne aussi les sabots de l'écolier ; lors de la rentrée à l'école, leur bruit lent et mélancolique a l'air de ramper sur les pavés ; mais, en revanche, à la sortie, quel tapage assourdissant et joyeux !

Les dernières billes sont réservées pour les sabots des petits enfants. Ces derniers ont le meilleur lot, ils sont choyés et fêtés ; et puis, ils ne fatiguent guère et on les use rarement. Dès que le pied du marmot a grandi, on les garde précieusement dans un coin d'armoire, comme on garde la première dent de lait ou la robe de baptême. Longtemps après, quand le petit est devenu homme ou quand sa place est vide dans la maison, la mère tire le mignon sabot de sa cachette et le montre pieusement, parfois avec un sourire, trop souvent aussi avec les yeux pleins de larmes. — ANDRÉ THEURIET.

#### GRAMMAIRE

##### *Degré intermédiaire.*

##### **Genre des mots terminés par ail-aillé ; eil-eillé ; el-elle.**

**VOCABULAIRE.** DICTÉE : Cerfeuil, conseil, détail, chapelle, fenouil, morille, réveil, médaille, carrousel, muraille, manuel, rocaille, groseille, semelle, poitail, merveille, archipel, grenouille, orteil, mitraille, hydromel, entaille, dégel, bataille, chédail, gamelle, péril, bercail, demoiselle, attirail, tunnel, bouteille, gouvernail, hôtel, feuille, émail, truelle, caramel, limaille, margelle, portail, bretelle, flanelle, grenaille.

**EXERCICE :** Classer les mots ci-dessus d'après leur genre et leur terminaison :

*Masculin* : Cerfeuil, conseil, détail, archipel, fenouil, péril, réveil, chédail, carrousel, attirail, manuel, bercail, hydromel, poitail, orteil, dégel, portail, caramel, tunnel, gouvernail, hôtel, émail.

*Féminin* : Feuille, groseille, entaille, chapelle, grenouille, morille, merveille, médaille, demoiselle, muraille, truelle, rocaille, semelle, mitraille, bouteille, margelle, bataille, gamelle, flanelle, grenaille, bretelle, limaille.

##### *Degré supérieur.*

##### **Noms qui changent de sens en changeant de genre.**

Indiquez ce que signifient les mots suivants, 1<sup>o</sup> au masculin, 2<sup>o</sup> au féminin :

Aide, aune, crêpe, enfant, enseigne, foudre, garde, greffe, guide, livre, manche, manœuvre, mémoire, mode, moule, mousse, mort, page, parallèle, pendule, poêle, poste, somme, souris, tour, trompette, voile, vase.

##### **DÉFINITIONS :**

*Aide* (masculin), personne qui aide ; (féminin), secours, assistance.

*Aune* (masculin), arbre ; (féminin), ancienne mesure de longueur.

*Crêpe* (masculin), étoffe pour deuil ; (féminin), pâte légère frite à la poêle.

*Enfant* (masculin), petit garçon ; (féminin), petite fille.

Etc., etc.

J. VAUTRAVERS.

## GÉOGRAPHIE

### Au pays d'Argonne.

*La forêt.* — Au nord-est de la France, entre la Meuse et l'Aisne, se trouve le plateau boisé de l'Argonne. La forêt s'étend sur soixante kilomètres de long et quinze kilomètres de large. Là on trouve la futaie avec ses grands et gros arbres droits comme des piliers, le taillis dont les arbres sont plus petits et plus serrés, enfin des broussailles. Là aussi se rencontrent tous les arbres : le chêne, le roi de tous par la haute taille, le tronc puissant, le hêtre qui donne des faînes, le bouleau si joli avec son écorce blanche, ses feuilles qui tremblent au plus petit vent, le tilleul dont la fleur sucree attire les grands papillons. De distance en distance, des espaces sans arbres, les clairières, où se dressent les huttes de charbonniers ou de sabotiers, des étangs à moitié remplis par les joncs et les nénuphars, des prés marécageux où l'on s'enfonce à mi-jambes. Peu de bonnes routes, mais des sentiers à demi-cachés sous les fougères et conduisant à quelque scierie installée au bord d'un torrent ou à quelque village au milieu des bois. Enfin partout le bruit de l'eau qui coule, claire et fraîche.

*Les habitants de l'Argonne.* — La seule richesse de l'Argonne, c'est la forêt. Ses habitants sont donc bûcherons, scieurs de bois, charbonniers, sabotiers. Ils ont bien dans quelque village caché par les arbres une maison où ils vivent l'hiver, au temps du froid et des brouillards. Mais dès qu'arrive le printemps, toute la famille : hommes, femmes, enfants, s'installe en pleine forêt dans des huttes de branchages. On couche sur la dure, on cuisine et mange en plein air, tout comme des soldats en manœuvre. Tout près de la hutte, les charbonniers ont leurs fourneaux où le bois cuit sous des mottes de gazon et d'où il sort noir, luisant, cassant comme du verre ; tout près aussi, les sabotiers taillent dans le tronc des hêtres coupés par les bûcherons les lourds sabots du paysan et dans les branches les sabots plus mignons des jeunes filles et des enfants. (Voir la dictée : *Les sabots.*)

Aux habitants, la forêt fournit encore le gibier qu'on mange en civet, les champignons, le cresson, les prunelles et les faînes d'où l'on extrait de l'huile.

*L'Argonne sert à la défense de la France.* — De tous temps, l'Argonne, avec ses grands bois, a été une barrière pour l'ennemi venant du Rhin. Aujourd'hui encore, elle est un des principaux champs de bataille de la grande guerre.

---

## AGRICULTURE

### La vigne.

**PRÉPARATION.** — Visites d'une vigne au moment des principaux travaux.

**MATÉRIEL.** — Cep, bouture (fragment de sarment avec bourgeons) ; — outils servant à la culture ; — échalas ; — échantillons (ou gravures) de phylloxéra, cochylis, pyrale, oïdium, mildiou ; — matières servant à combattre les maladies de la vigne : sulfate de cuivre, soufre.

**LA VIGNE. RÉGIONS où ON LA CULTIVE.** — La vigne est un arbrisseau à rameaux grimpants, craignant les gelées du printemps, les pluies trop fréquentes, et demandant

dant une certaine chaleur pour que ses fruits ou raisins puissent mûrir. Aussi ne peut-on cultiver la vigne que dans les endroits assez chauds, bien exposés au midi.

Tous les vignobles réputés sont sur des coteaux ensoleillés. La vigne, en effet, préfère les coteaux aux plaines ; elle y est moins exposée aux gelées printanières, à la rosée, à l'humidité, cause des maladies ; elle y est plus aérée et plus au soleil. De plus, les sols des coteaux s'égouttent mieux, sont plus sains.

**COMMENT LA VIGNE SE REPRODUIT.** — Pour obtenir un pied de vigne, on ne sème pas les grains ou pépins des raisins, parce qu'on obtient souvent par ce procédé des sauvageons donnant des raisins médiocres. On reproduit la vigne par le *bouturage*, c'est-à-dire que l'on plante en terre, au printemps, un fragment de sarment garni de ses bourgeons. Bientôt les petits bourgeons se développent et la partie en terre donne naissance à de petites racines qui deviennent assez fortes pour nourrir le végétal formé, le nouveau pied de vigne.

**GREFFAGE.** — Depuis l'invasion du phylloxéra, c'est surtout par le *greffage* qu'on reproduit la vigne. Alors que beaucoup de vignes américaines résistent à la piqûre du phylloxéra, nos vignes indigènes, au contraire, en meurent très rapidement ; c'est pour cela qu'on greffe des bourgeons de nos anciens plants sur des pieds américains.

**GREFFE.** — La greffe la plus employée est la *greffe anglaise*. Elle se pratique, à la fois, sur un sarment américain (*porte-greffe*) dont on a enlevé tous les yeux ou bourgeons et sur un bois d'un plant du pays (*greffon*) de quelques centimètres de longueur et portant un seul œil ou bourgeon. Les deux boutures sont taillées en biseau, fendues au tiers supérieur de chacun des deux biseaux et fortement assemblées.

**STRATIFICATION.** — Les greffes faites généralement en mars ou avril, sont mises en stratification, par petits paquets, dans du sable ou de la mousse. La stratification a pour but de mettre, pendant un certain temps, les greffes dans de bonnes conditions de température de façon à faciliter la pousse des racines et la soudure du greffon au porte-greffe.

**PÉPINIÈRE.** — Après environ un mois de stratification, les greffes sont mises, non pas directement dans la vigne, mais en pépinière, dans un terrain très bien cultivé. Elles sont plantées très rapprochées les unes des autres et bien soignées pendant une année (souvent arrosées et sulfatées). Toutes ne réussissent pas ; chez les unes, il y a développement insuffisant des racines ou des bourgeons ; chez d'autres, mauvaise soudure de la greffe.

**PLANTATION.** — Au printemps suivant, les plants choisis, c'est-à-dire parfaitement soudés et ayant de bonnes racines, sont enfin placés dans la vigne où ils devront vivre.

La plantation se fait en ligne. On étale les racines sur un petit monticule de terre que l'on a disposé au fond d'une petite fosse, on recouvre les racines avec de la terre fine et l'on tasse fortement avec le pied pour que les radicelles soient en contact parfait avec le sol. On comble ensuite la fosse et l'on fait, autour de la pousse qui émerge, une petite butte de terre. (A suivre.)

# VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

**INSTITUTRICE : Ormonts-Dessous** : (Le Sépey), fr. 1000, plus fr. 200 d'indemnité de logement et jardin, et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 28 mai.

**Vêtements confectionnés**  
et sur mesure  
POUR DAMES ET MESSIEURS

**J. RATHGEB-MOULIN**  
Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.  
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.  
*Escompte 10 0/0 au comptant.*

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS  
**CH. CHEVALLAZ**

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE** — **NYON**, en face de la Croix-Verte.  
Téléphone 1719

**COURONNES MORTUAIRES**

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne*.  
*Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.*

**VINS ROUGES DE TABLE**

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

# MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

## VÊTEMENTS



*coupe  
moderne et  
façon soignée  
en  
DRAPERIE  
bonne qualité.*

## TISSUS

*Anglais,  
Français,  
Suisse,  
pour mesure.*

## Excellents Coupeurs

*Pardessus  
et Pèlerines*

## CAOUTCHOUC

**10 %**  
*à 80 joursaux  
Instituteurs  
à la S. P. V.*

# A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille  
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne . . . . .	100 cm.	fr. 0,90
Drap gris, qual. extra, large . . . . .	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

**Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux**

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

**10 % au corps enseignant.**

**Prix fixes, marqués en chiffres connus.**

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

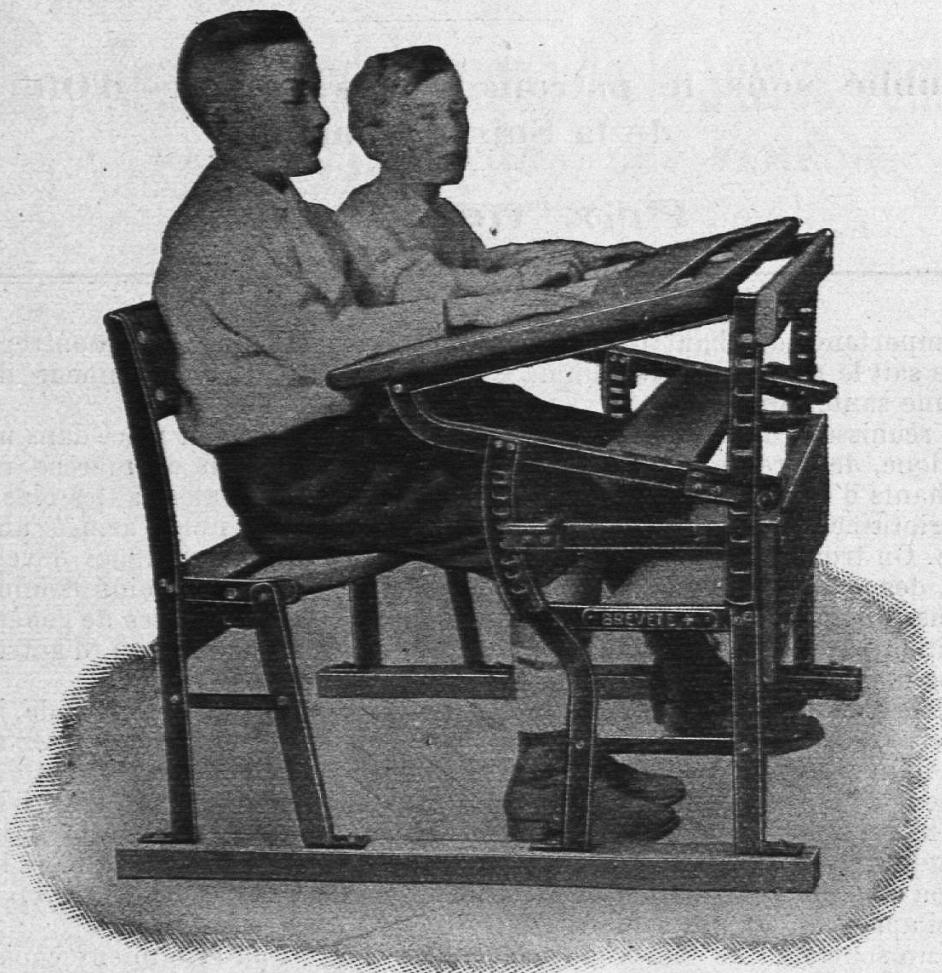
**Mobilier scolaire hygiénique**

BREVETÉ

# **Jules Rappa**

Ancienne maison A. Mauchain

**Genève**



**Médaille d'or, Paris 1889**

**Médaille d'or, Genève 1896**

**Médaille d'or, Paris 1900**

**Edition Fœtisch Frères (S. A.)**

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

# Chansonnier Militaire

***Chansons de route et d'étape***

recueillies et arrangées par le CAPITAINE A. CERF

**Publié sous le patronage des Sociétés d'Officiers  
de la Suisse Romande**

**Prix net: Fr. 1.—**

L'importance du chant dans la vie militaire n'est plus à démontrer; tout le monde sait le rôle qu'il joue comme élément de gaité, de belle humeur, d'entrain, de bonne santé morale.

En réunissant dans un petit recueil, qui tiendra très peu de place dans une poche de tunique, de vareuse ou de capote, cinquante-cinq chants de marche et trente-cinq chants d'étape choisis parmi les plus aimés, les plus alertes, les plus vibrants de patriotisme et d'entrain, le capitaine Cerf a rendu à notre armée un signalé service. On trouvera dans ce volume, à côté des chants patriotiques devenus classiques, des airs militaires et quantité de mélodies un peu moins connues, mais tout aussi dignes de l'être, les unes d'auteurs ignorés, transmises de génération en génération par le goût populaire (le seul qui soit sûr et durable), d'autres écrites par nos meilleurs compositeurs de cru.

Publié sous le patronage des sociétés d'officiers de la Suisse romande, les chansons de route et d'étape ne trouveront pas seulement bon accueil chez nos militaires, mais aussi auprès de toutes les personnes qui aiment les distractions saines et viriles de l'esprit et qui saluent avec joie toute tentative de lutte contre l'affreuse romance exotique que l'on accorde trop facilement dans certains milieux.

Certains chefs de bataillons ont eu l'heureuse idée de distribuer à leurs hommes, en « Souvenir de l'Occupation des frontières en 1914-1915 », ce *Chansonnier militaire* si apprécié par nos soldats.

Aucun souvenir de ces temps d'épreuves n'aurait pu être mieux choisi. Après avoir, pendant la durée de la mobilisation, charmé les heures de repos et rendu les fatigues plus supportables, ce recueil sera pieusement conservé, comme un témoin d'une époque tragique, par ceux par qui il a été offert. Ils feuilletteront toujours avec émotion, quand la paix sera revenue, le petit volume rouge décoré de la croix fédérale, qui leur rappellera les mois consacrés au plus saint des devoirs, au service de la patrie.

**Ce chansonnier se vend chez les éditeurs, dans les librairies et magasins de musique au prix de 1 fr.**

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LI<sup>e</sup>ME ANNEE. — N<sup>o</sup> 22

LAUSANNE — 29 Mai 1915.



# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RELIGIS.)

ORGANE

DE LA

## Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne  
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N<sup>o</sup> II, 125.

**COMITE DE REDACTION :**

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

**PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.**

**PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.**

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



# COURS DE PERFECTIONNEMENT

pour l'Enseignement de la

## GYMNASTIQUE dans les Classes de GARÇONS

---

Un cours organisé par la Société suisse des maîtres de gymnastique aura lieu à Bienne, du 19 au 31 juillet 1915.

Seront admis les instituteurs et les institutrices ainsi que toutes autres personnes se préparant à l'enseignement de la gymnastique; toutefois ces dernières devront répondre au préalable à un questionnaire pour justifier de leur préparation antérieure et de leurs aptitudes.

Le maximum des participants est fixé à 32. Le programme, basé sur l'application du nouveau manuel fédéral, prévoit l'enseignement des exercices des 1<sup>er</sup> et II<sup>me</sup> degrés. (7 à 9 ans).

Les participants devront suivre le cours complet; les inscriptions pour une durée moindre ne seront pas prises en considération.

Le Département Militaire suisse accorde aux participants une subvention de Fr. 3.— par jour, plus leurs frais de déplacement A et R en III<sup>me</sup> classe et une indemnité de Fr. 2.— par nuit pour toute personne n'habitant pas Bienne ou la banlieue. Les Départements de l'Instruction publique seront sollicités d'accorder des subventions à leurs ressortissants; toutefois, les demandes d'allocations devront être adressées directement par les intéressés eux-mêmes aux autorités cantonales dont ils dépendent.

S'inscrire auprès de M. A. Frei, Président de la Société suisse des Maîtres de gymnastique, Ruttimeyerstrasse 5, Bâle, jusqu'au 10 juin inclusivement.

Les avis d'admission ainsi que tous autres renseignements seront communiqués aux intéressés tôt après le délai fatal pour les inscriptions par les directeurs du cours, MM. G. Bubloz, professeur à La Chaux-de-Fonds et C. Bornand, professeur, à Genève.

Société suisse des Maîtres de gymnastique,  
Le Président : A. FREI.

---

## Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonus d'exercice.**  
**Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonus d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle.

Excédeant total disponible fr. 17 953 000.

Fonds total fr. 151 305 000. Assurances en cours fr. 295 408 000.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à MM. J. Schaechtelin, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à A. Golaz, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, Lausanne.

---

Söben ist erschienen die **III. Auflage** des

O. F. 11263.

## Schweizerischen Schulatlas für Mittelschulen.

Preis: solid gebunden für Schüler und Lehrer Fr. 7.50; für Private und im Buchhandel Fr. 9.

Zu beziehen beim **Kantonalen Lehrmittelverlag in Zürich**.

# COURS DE PERFECTIONNEMENT

pour l'Enseignement de la

## GYMNASTIQUE dans les Classes de JEUNES FILLES

---

La Société suisse des Maîtres de gymnastique organise un cours pour l'enseignement des exercices de 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> degrés. Il aura lieu à Lausanne du 19 au 31 juillet sous la direction de MM. E. Hartmann, professeur à Lausanne et L. Guinand, professeur à Locarno.

Seront admis en premier lieu les instituteurs et les institutrices ; les autres candidats devront fournir la preuve qu'ils ont la perspective d'entrer dans l'enseignement comme maîtres ou maîtresses de gymnastique et justifier en outre de connaissances générales suffisantes ; à cet effet il leur sera envoyé au préalable un questionnaire à remplir.

La fréquentation du cours complet est imposée. Le maximum des participants est fixé à 32.

Le cours est gratuit ; le logement, la pension et les frais de déplacement sont à la charge des participants qui bénéficieront cependant d'une indemnité journalière de Fr. 2.50, prélevée sur la subvention de la Confédération.

Les Départements de l'Instruction publique seront sollicités d'accorder des subventions à ceux de leurs ressortissants qui leur en feront directement la demande.

Faire parvenir les demandes d'inscriptions jusqu'au **10 juin inclusivement** à M. A. Frei, Président de la Société suisse des Maîtres de gymnastique, Ruttimeyerstrasse 5, Bâle.

Les directeurs avisent les candidats de leur admission tôt après le délai fatal pour les inscriptions et leur communiqueront tous autres renseignements nécessaires.

Société suisse des Maîtres de gymnastique,

Le Président : A. FREI.

## FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

## CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

### COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne*.

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

## ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « **L'EDUCATEUR** ».

LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>IE</sup> LAUSANNE

Vient de paraître :

# J'Accuse!

par un  
Allemand

(Edition française)

Un volume in-8. 296 pages, 4 francs.

Extrait de la table des matières :

## I. Allemagne, éveille-toi.

*L'Allemagne et l'Autriche seront-elles victorieuses ?* — La situation économique des pays belligérants. — La situation politique et militaire des pays belligérants. — La situation en France. — Partie remise. — *La question des culpabilités.*

## II. Les antécédents du crime.

Nos impérialistes : Bernhardi & Cie. — *Avons-nous été attaqués ou aurions-nous été attaqués ?* — Le chef du parti de la guerre. — *La guerre imperialiste.* — La place au soleil. — Le peuple élu. — Le brillant développement de l'Allemagne. — L'accroissement de la population et les colonies. — Nos vraies colonies. — Quel profit la France a-t-elle retiré de ses colonies ? — Les Allemands à l'étranger : en France, en Angleterre, en Amérique. — La crainte de l'Allemagne — Les succès diplomatiques de la Triplice. — La politique balkanique de l'Autriche. — Le kronprinz et le parti de la guerre. — La politique d'encerclement. — *Allemagne et Angleterre* : La première Conférence de la Haye. — Entre la première et la seconde Conférence de la Haye : Le gouvernement libéral anglais. — La deuxième Conférence de la Haye : Allemagne et Angleterre. — L'Angleterre propose à l'Allemagne une entente politique et une convention navale. — Pourquoi combattions-nous ? — La liberté selon eux. — La France voulait-elle nous attaquer ? — La Russie voulait-elle nous attaquer ? — La Triple-Entente : Une alliance défensive. — Les révélations de Giolitti. — Le revirement à Berlin : Le parti de la guerre.

## III. Le crime.

A. Autriche. — B. Allemagne. — C. Angleterre — D. Russie. — E. France. — F. Annexe : Livre rouge autrichien.

## IV. Les conséquences de l'acte.

Qu'il est beau de mourir pour la patrie ! — Prolétaires du monde, massacrez-vous ! Morale politique — politique morale. — Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi. — Rêves de domination mondiale. — Qui paiera les frais de la guerre ? Quousque tandem ?

## V. L'avenir.

Qu'est-ce que la paix doit nous apporter ? — Le système de la paix armée. — Une alliance pacifique de peuples libres. — Est-ce une utopie ? — La cohésion des Etats de l'alliance. — Qu'est-ce que la paix nous apportera ? — S'il en était autrement. — Le crépuscule des dieux.

## Epilogue.